

Non respect calendrier de conclusions

Par chiiro974, le 18/11/2014 à 09:37

Bonjour.

Dans une procedure prud'homale mon avocat ne respecte pas le calendrier des conclusions et me dit que ce n'est pas grave si c'est pas respecté. Est-ce vrai? Et mon adversaire ne jouera-t-il pas sur ce point pour me faire débouter?

Par P.M., le 18/11/2014 à 11:18

Bonjour,

C'est malheureusement habituel dans les procédures juridiques de toutes sortes et votre adversaire ne pourra demander a priori qu'un renvoi...

Par chiiro974, le 18/11/2014 à 11:40

D'accord. Merci beaucoup pour la réponse.